



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le directeur du cabinet

Paris, le 11 OCT. 2016

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'organisation des exercices de sécurité et d'évacuation incendie dans les établissements scolaires au cours de l'année 2016/2017, au regard des nouvelles dispositions relatives au plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Attentive à votre démarche, la ministre m'a confié le soin de vous répondre.

Comme vous le savez, trois exercices de sécurité sont obligatoires pour cette année scolaire : un exercice PPMS « attentat-intrusion » et deux exercices d'évacuation incendie conformément à la réglementation.

Toutefois, les établissements présents sur une zone à risque (zone inondable, zone sismique...) peuvent mettre en place des exercices PPMS complémentaires.

Espérant avoir utilement répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard LEJEUNE

Monsieur Régis METZGER
Co-Secrétaire général
SNUipp-FSU
128 Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS

BDC/2016017736/SC/LH